



Angoulême

JUILLET
AOÛT
2020

STAGES SPORTIFS

POUR LES ENFANTS DE 9 À 15 ANS

Accueil téléphonique :
lundi au vendredi, 8h -12h et 13h30-17h.
Direction des sports - 2, place de Bourguine
05 45 92 43 14

FICHE DE RENSEIGNEMENTS STAGES MULTISPORTS

LES INSCRIPTIONS SE FERONT UNIQUEMENT À LA DIRECTION DES SPORTS OU
PAR COURRIER. LE DOSSIER DEVRA ÊTRE COMPLET.

- Nom/prénom du responsable légal
- Nom/prénom de l'enfant Date de naissance
- Adresse
- E-mail Tél. du Domicile
- Portable de la mère Portable du père
- Nom du médecin traitant
- Observations médicales
- Demande d'inscription pour la(les) : semaine 28 semaine 29 semaine 30
 semaine 31 semaine 34 semaine 35

AUTORISATIONS

- Autorisation de départ non accompagné après les activités : OUI NON
- Autorisation d'utilisation de l'image de l'enfant pour promouvoir les activités dans le cadre des locaux de la ville et en dehors (*site internet de la mairie, magazine municipal, flyer, affiche...*) OUI NON

ASSURANCE

- Couverture des animations en responsabilité civile par l'assurance de la mairie. Obligation d'assurance individuelle en cas de dommage corporel :
- Je, soussigné.....
« Déclare autoriser le responsable des activités sportives à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident survenant à mon enfant, toutes les mesures d'urgence si besoin ».
- En cas de maladie, il est rappelé que les frais nécessités par le traitement sont à la charge de la famille (frais de remboursement par la sécurité sociale).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les valeurs véhiculées durant ces stages sont, la politesse, la propreté, l'assiduité, le goût de l'effort et le respect :

- respect des encadrants et du personnel de restauration,
- respect des camarades,
- respect du matériel,
- respect de la nourriture.

Toute conduite inconvenante donnera lieu à :

- 1) une réflexion avec l'enfant,
- 2) un entretien avec les parents,
- 3) l'exclusion du stage en accord avec la direction des sports.

Angoulême le Signature du responsable légal

JOURNÉE TYPE DE STAGE

- **8h - 9h30** : accueil des enfants - activités libres surveillée (pétanques, palet, snag-golf, étirement, lecture)
- **9h30 - 12h** : activités
- **12h - 13h30** : repas
- **13h30 - 14h30** : activités pétanques, palet, snag-golf, étirement, lecture
- **14h30 - 16h30** : activités
- **16h30 - 17h30** : activités pétanques, palet, snag-golf, étirement, lecture
- **17h30** : fermeture de la structure

* Reprise des enfants possible dès 16h30.

TARIFS

2019	Tarif entier	1 ^{re} réduction	2 ^e réduction
	80,25€ (semaine)	40€ (semaine)	20,15€ (semaine)
	16,10€ (journée)	8,15€ (journée)	4,10€ (journée)

2019 2020	Tarif entier stages	1 ^{re} réduction stages	2 ^e réduction stages
	<i>N'entre pas dans le dispositif d'aide à la licence</i>	<i>Entre dans le dispositif d'aide à la licence</i>	<i>Entre dans le dispositif d'aide à la licence</i>
	Le quotient CAF est :		
	Supérieur ou égal à :	Inférieur à :	inférieur ou égale à :
1 enfant	746, 87€	746, 87€	418, 75€
2 enfants	829, 83€	829, 83€	465, 27€
3 enfants	777, 98€	777, 98€	436,19€
4 enfants	829, 83€	829, 83€	465, 27€
5 enfants	871, 33€	871, 33€	488, 54€

DOCUMENTS À FOURNIR

- Un document justifiant de votre quotient familial si besoin ;
- Un justificatif de domicile de la commune
- Une assurance en responsabilité civile
- **Un certificat de natation obligatoire**
- Un chèque du montant du stage à l'ordre du « trésor public » pour le règlement

ANNULATION DES STAGES

Tout stage commencé est dû.

Le remboursement total ne s'effectuera que pour des raisons médicales ou si une annulation survient deux semaines avant le début du stage.

Si une activité du programme ne peut pas avoir lieu, l'organisation se réserve le droit de vous proposer une activité de substitution.

**Programme
des activités
stages sportifs
été 2020**

SEMAINES CONCERNÉES

- **SEMAINE 28** : du 6 au 10 juillet 2020
- **SEMAINE 29** : du 15 au 17 juillet 2020
- **SEMAINE 30** : du 20 au 24 juillet 2020
- **SEMAINE 31** : du 27 au 31 juillet 2020
- **SEMAINE 34** : du 17 au 21 août 2020
- **SEMAINE 35** : du 24 au 28 août 2020

ACTIVITÉS PROPOSÉES



• **À prévoir pour le stage**

- Un petit sac à dos, une tenue de rechange complète, une serviette, vêtements de pluie, goûter.

• **À noter**

- L'usage des portables et tablettes sont fortement déconseillés pendant les stages.

- La direction des sports décline toute responsabilité en cas de bris, de perte ou de vol.

• **Où**

- Les stages ont lieu à la direction des sports, 2, place de Bourguine - Angoulême.